



## Communiqué

**Le V<sup>e</sup> Congrès du POI, fidèle à ses origines, pour la rupture avec l'Union européenne, a tenu ses travaux à Paris, les 21 et 22 novembre 2015**

▪ 143 délégués et observateurs mandatés par des adhérents de 63 départements, étaient présents.

Ils représentaient, ce fut établi dans le congrès, la majorité des adhérents du Parti ouvrier indépendant.

▪ Ce congrès se tenait à un moment particulier de la situation en France, marquée par les attentats meurtriers qui ont frappé la population, puis par la décision du gouvernement Hollande-Valls — soutenu par l'ensemble des partis institutionnels — d'instaurer pour trois mois l'état d'urgence, limitant les libertés démocratiques et menaçant la démocratie.

La solidarité ouvrière internationale s'est exprimée dans les messages adressés au congrès par des militants, groupes et organisations de dix-sept pays.

Après avoir pris connaissance d'un message de la LRA d'Afghanistan demandant que soit organisée une nouvelle conférence mondiale contre la guerre et l'exploitation, les délégués ont répondu favorablement à cette proposition. Ils ont également approuvé la proposition de la délégation internationaliste de retour de Grèce d'organiser une initiative à l'échelle européenne pour la rupture avec l'Union européenne.

▪ La discussion ouverte par les trois secrétaires nationaux fut nourrie avec une cinquantaine d'interventions des délégués et observateurs, mais aussi d'invités, syndicalistes ou militants politiques, issus de différents courants du mouvement ouvrier, qui avaient tenu à être présents.

▪ Conscient que le gouvernement entend utiliser l'état d'urgence, par lui décrété, pour accélérer son offensive contre les droits ouvriers — en particulier contre le socle de ces droits, le Code du travail — les délégués ont pris les dispositions pour amplifier la campagne d'unité pour que se réalise le bloc uni des travailleurs et des organisations pour le retrait du projet de loi gouvernemental.

Tel est le sens de la proposition faite aux 18 000 signataires de l'appel « Ne touchez pas au Code du travail » de constituer des comités d'unité pour faire valoir cette exigence.

▪ Dans ce congrès, où une large place a été donnée au travail en direction de la jeunesse, les délégués ont été saisis de propositions pour organiser le travail du parti dans tous les secteurs, dans toutes les branches professionnelles, dans la paysannerie, dans les localités et les communes.

▪ Confrontés à la crise du POI — qui a vu deux congrès issus de celui-ci se tenir ce week-end — les délégués ont constaté, d'une part, que le congrès pour le POI des origines représentait légitimement le Parti ouvrier indépendant, tant par le nombre d'adhérents que par la continuité de sa politique et la fidélité au manifeste de fondation de 2008, et, d'autre part, que la situation ainsi créée pouvait être source de troubles pour les travailleurs, militants et jeunes.

Dès lors, tant pour lever les confusions que pouvait entraîner une situation où deux formations politiques auraient le même sigle que pour se tourner résolument vers les tâches de construction, ils ont estimé nécessaire de préciser l'appellation du parti : Parti ouvrier indépendant démocratique.

▪ Constatant l'écho rencontré par la diffusion de *La Tribune des travailleurs*, qui passe cette semaine le cap des 2 000 abonnés, le congrès a décidé que *La Tribune des travailleurs* serait l'organe du Parti ouvrier indépendant démocratique.

▪ Ce congrès, marqué par la démocratie ouvrière, la fraternité dans les débats, la volonté de construire le large parti ouvrier indispensable pour les combats qui viennent, s'est conclu par l'élection d'un bureau national représentatif de la diversité et de l'enracinement du parti.

Paris, le 22 novembre, 18 heures

**Pour tout contact : [poi.secnat@gmail.com](mailto:poi.secnat@gmail.com)**